



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 16 septembre 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :  
le 2 septembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 septembre 2005

**Aménagement de la Coulée Verte - Plan vélo - révision du plan de  
financement**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

***Adjoint :***

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

***Conseillers :***

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.  
M. Jean-Louis EPPLIN donne pouvoir à M. Stéphane TRONEL.

**Excusés :**

***Conseillers :***

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2005**

DELIBERATION D20050397

Monsieur Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération en date du 25 février 2005, le Conseil Municipal a décidé de confier aux bureaux d'étude Ouest Aménagement et BCEOM la maîtrise d'œuvre du projet d'intégration de la Coulée Verte au dispositif départemental Plan Vélo.

Lors de sa séance du 19 septembre 2003, le Conseil municipal a validé le principe du financement de l'aménagement de la Coulée Verte - Plan vélo.

Au stade de l'avant projet remis par le maître d'œuvre et validé au cours de cette séance, et au vu des propositions de financement arrêtées par les différents partenaires sollicités, il convient de procéder à une révision du plan de financement précédent.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 2 157 841,39 € HT qui sont répartis comme suit :

€ maîtrise d'œuvre	224 328,20 €
€ travaux	1 933 513,19 €

<b>Plan de financement de l'opération</b>			
<i>Organisme</i>	<i>Montant éligible HT</i>	<i>Taux</i>	<i>Participation HT</i>
• FEDER (1)	1 312 941,17 €	35 %	459 529,41€
• FEOGA (1)	236 206,97 €	40 %	94 482,79 €
• Conseil Général (2)	2 031 400,03 €	20 %	406 280,01 €
<b>Ø Total participations extérieures</b>		<b>44,50 %*</b>	<b>960 292,21 €</b>
<b>Ø Ville de NIORT</b>		<b>55,50 %*</b>	<b>1 197 549,18 €</b>

(1) au titre des fonds européens

(2) au titre du plan vélo départemental

\* du coût global de l'opération

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le nouveau plan de financement de l'opération,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter les subventions afférentes au financement.

#### LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

